

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 15 décembre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 8 décembre 2011

Publié le 16 décembre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 10

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Franck MELOTTE
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Gilbert MENU	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Rémi DELATTE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Travaux rue du Paquier à Longvic - fonds de concours apporté à la CCI Côte d'Or

L'aménagement de la zone industrielle de Longvic a été menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or.

Compte tenu de sa superficie (330 ha) et des activités qui y sont répertoriées, cette zone et sa voirie relèvent de l'intérêt communautaire, et à ce titre, la Communauté de l'Agglomération dijonnaise en assure l'entretien, conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 10 octobre 2002.

Concrètement, cela se traduit comme suit :

l'entretien courant des voies est confié par convention, à la Ville de Longvic ;

la Communauté d'Agglomération assure l'entretien lourd (réfection, réhabilitation de la chaussée ...).

Parmi les voies de la zone industrielle de Longvic n'ayant pas encore fait l'objet d'un transfert de propriété par la CCI Côte d'Or, figure la rue du Paquier, voie d'accès à la zone d'activités depuis la Rocade Est.

Empruntée par de nombreux utilisateurs de la zone, cette voie est aujourd'hui fortement dégradée et nécessite une réfection complète. Ce n'est qu'à l'issue de ces travaux de réfection qu'elle sera susceptible d'être transférée dans la voirie d'intérêt communautaire, après rétrocession dans le domaine public de la commune de Longvic.

La CCI Côte d'Or a procédé aux études préalables afin de calibrer au mieux les travaux à réaliser au regard des flux existants, et a décidé de lancer les travaux de réfection de cette voie. Compte tenu du poids de cet accès pour la desserte de la zone, l'une des plus importantes en matière d'emplois (environ 6.600 salariés), du montant des travaux à engager afin d'assurer une réfection globale et pérenne de la rue du Paquier, la Communauté d'Agglomération s'est engagée à intervenir financièrement aux côtés de la CCI Côte d'Or.

Sur la base d'un coût de travaux de l'ordre de 76 000 € HT, il est proposé d'accorder un fonds de concours à la CCI Côte d'Or de 15 000 €, et ce, conformément à la délibération du Conseil de Communauté en date du 26 juin 2003.

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **d'attribuer** un fonds de concours de 15 000 € à la CCI de Côte d'Or dans le cadre de la réfection de la rue du Paquier à Longvic ;
- **de dire** que le versement de cette somme sera effectué selon les modalités précitées ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne administration du dossier
- **de dire** que la somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.